ACADÉMIE
DE BORDEAUX
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Gironde

22/02/2022

Affectation des élèves en 6ème en Gironde à la Rentrée 2022

Justificatifs de domicile

Le justificatif de domicile en Gironde constitue un élément indispensable du dossier de demande d'affectation en 6ème.

Seules les pièces suivantes, <u>au nom des représentants légaux</u>, seront reconnues et étudiées :

- avis de taxe d'habitation,
- avis d'imposition ou de non imposition,
- en cas de déménagement futur ou récent :
  - actes notariés d'achat immobilier,
  - carte grise de véhicule,
  - relevé de prestation CAF.

Toute fausse déclaration entraînera l'annulation de l'affectation et de l'inscription de l'élève.